



Les épreuves du concours ont été définies par [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#)

Le mot « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats.

### **Épreuves d'admissibilité**

Il appartient aux candidats de se conformer dans leurs productions écrites aux normes orthographiques désormais en vigueur en Allemagne (« nouvelle orthographe »).

Les textes qui leur seront proposés respecteront l'orthographe de l'éditeur. Les citations dans les travaux remis au jury seront acceptées soit dans l'orthographe de l'auteur, soit dans une transcription respectueuse des règles actuelles, sous réserve de cohérence.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

#### **Thème (programmes de collège) :**

- Voyages et migrations

#### **Axes (programmes de lycée parus le 22 janvier 2019) :**

- Sports et société
- Les univers professionnels, le monde du travail
- Art et pouvoir
- Identités et échanges

Ce thème et ces axes s'appliquent aux deux épreuves d'admissibilité :

- l'épreuve écrite disciplinaire (première épreuve d'admissibilité)
- l'épreuve écrite disciplinaire appliquée (deuxième épreuve d'admissibilité)

Pour l'épreuve écrite disciplinaire, les ouvrages de référence ci-dessous serviront d'appui à ce programme :

#### **- Littérature**

##### **La poésie de Rainer Maria Rilke**

Rainer Maria Rilke, Gedichte. Auswahl und Nachwort von Dietrich Bode, Stuttgart, Reclam, 1997 (ISBN 978-3-15-009623-9), Recueils : Das Stunden-Buch (pages 35 à 70), Das Buch der Bilder (pages 71 à 91) et Neue Gedichte (pages 92 à 166).

La création rilkéenne s'ancre dans le double contexte d'une existence personnelle cosmopolite et de la modernité artistique des années 1890-1920, sources l'une comme l'autre d'impulsions décisives pour le poète. Il s'agira d'étudier l'esthétique en identifiant les spécificités formelles, génériques, motiviques et thématiques des trois recueils de Rilke Das Stunden-Buch, Das Buch der Bilder et Neue Gedichte, mais aussi en posant les grandes questions de poétique qui traversent ce corpus. On s'intéressera ainsi au rôle de la subjectivité lyrique et à la manière dont Rilke est amené à reconfigurer ses contours ; on se penchera sur les infléchissements que subit le rapport du moi au réel, et sur la manière dont le monde des « choses » (entre autres des « choses d'art ») est appréhendé par le poète ; on dégagera de la lecture des textes les éléments qui dessinent la construction progressive de l'esthétique rilkéenne. On abordera aussi le dialogue entretenu par Rilke avec les grandes formes et modalités de l'écriture poétique telles qu'elles se sont établies dans la tradition littéraire, mais aussi avec d'autres langages artistiques. L'intérêt qu'on ne manquera pas de porter à la poétique rilkéenne du regard, nourrie d'une



fréquentation intime des arts plastiques, devra être complété par une réflexion sur l'importance des rythmes et des sonorités dans la facture même des textes, sur la musicalité du discours poétique.

- **Civilisation**

**L'Allemagne, de la capitulation à la souveraineté retrouvée (1945-1955)**

Le programme de civilisation englobe la décennie qui va de la capitulation du Troisième Reich le 8 mai 1945 à l'année 1955, au cours de laquelle la division de l'Allemagne en deux États antagonistes semble être définitivement scellée avec l'entrée en vigueur des accords de Paris le 5 mai 1955, précédée par la déclaration de souveraineté de la RDA par l'Union soviétique le 25 mars 1954. La réflexion s'articulera autour de deux grands axes largement interdépendants : les conséquences directes et indirectes de la Seconde Guerre mondiale d'une part, la division de l'Allemagne et l'intégration progressive de ses deux parties dans les blocs concurrents sur fond de « guerre froide » d'autre part. On étudiera la situation de l'Allemagne au lendemain de la défaite sous ses aspects économiques, sociétaux (rôle des Églises), humains (mouvements de population), politiques (zones d'occupation, blocus de Berlin), géopolitiques (questions territoriales), diplomatiques (conférence de Potsdam) et idéologiques (dénazification). On interrogera également la notion controversée de « Stunde Null », qui fait l'impasse sur les éléments de continuité avec les périodes précédentes. Parallèlement, on s'intéressera à la renaissance de la vie politique et économique dans le contexte national et international, d'abord dans le cadre des zones d'occupation puis, à partir de 1949, dans celui de la rivalité entre RFA et RDA (économie de marché versus économie planifiée, renouveau de la vie démocratique décentralisée autour de trois grands partis versus montée en puissance d'un parti unique et centralisation des pouvoirs entre les mains du bureau politique du SED, sur le modèle stalinien). On étudiera les étapes de l'intégration de la RFA dans la zone d'influence occidentale (plan Marshall, réforme monétaire, politique étrangère d'Adenauer, adhésion à l'OTAN), sans oublier que cette évolution ne passe pas uniquement par une série d'alliances économiques, politiques et militaires, mais également par l'adhésion croissante à un système de valeurs commun (« Westernisierung »), et, parallèlement, les étapes de l'inclusion de la RDA dans le bloc de l'Est comme de l'imprégnation (volontaire ou forcée) de l'État est-allemand par l'idéologie soviétique (adhésion au COMECON, rôle de la Stasi, soulèvement du 17 juin 1953, adhésion au pacte de Varsovie).

Il n'y a pas cette année de recueil au programme. À titre indicatif, les candidats pourront se reporter aux sources suivantes :

[https://germanhistorydocs.ghi-dc.org/sub\\_docs.cfm?section\\_id=14&language=german](https://germanhistorydocs.ghi-dc.org/sub_docs.cfm?section_id=14&language=german)

Ces questions figurent également au programme de l'agrégation externe, session 2025.

Le dossier proposé à l'analyse des candidats pour la première partie (composition) de l'épreuve écrite disciplinaire comprendra un texte extrait de l'une ou l'autre de ces questions. L'ensemble du dossier comportera trois documents (deux textes et une iconographie) formant une unité thématique en lien avec le thème ou l'axe du programme qui sera mentionné dans le dossier.

**Épreuves d'admission**

Pour l'épreuve orale de leçon, le programme est celui des collèges et lycée.